5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

SSQ, Société d'assurance-vie inc.
Avis de modification de permis suite à des ajouts de catégorie
Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 27 août 2015, le permis d'assureur de SSQ, Société d'assurance-vie inc. afin d'y ajouter les catégories assurance de biens, assurance contre l'incendie et assurance de responsabilité, avec un exercice limité à l'assurance voyage pour ces catégories. L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance automobile *
- Assurance de biens **
- Assurance contre l'incendie **
- Assurance de responsabilité **

*Les activités de l'assureur sont limitées à l'assurance de remplacement.
**Les activités de l'assureur sont limitées à l'assurance voyage.

Le siège de l'assureur est situé au 2525, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 4H6.

Fait le 9 septembre 2015

Autorité des marchés financiers

Darwin National Compagnie d'assurances
(nom utilisé au Québec par Darwin National Assurance Company)
Avis de modification de permis suite à un changement de nom
Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 25 août 2015, le permis d'assureur de Darwin National Compagnie d'assurances (nom utilisé au Québec par Darwin National Assurance Company) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Compagnie d'assurance de spécialité Allied World (nom utilisé au Québec par Allied World Speciality Insurance Company). L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance contre le détournement
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Le fondé de pouvoir au Québec est monsieur David Eramian, de Lavery De Billy dont l'établissement d'affaires est situé au 1, Place Ville Marie, Bureau 4000, Montréal (Québec) H3B 4M4.

Le siège de l'assureur est situé au 1690, New Britain Avenue, Suite 101, Farmington, Connecticut, U.S.A., 06032.

Fait le 9 septembre 2015

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information